remboîté également, 5 jours à Henri Bontoille, 56 ans, sans profession ni domicile fixe. — Victorine Delahousse, 31 ans, soigneuse à Roubaix, fraude de 1 k. de café vert; 15 jours de prison et 500 fr. d'amende.

LA SUPERBE PRIME

accordée aux lecteurs et abonnés du « Journal de Roubaix ».

BIEN FAIRE ATTENTION

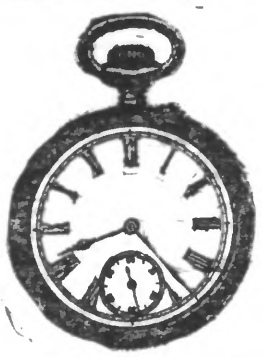

est un **SUPERBE REMONTOIR,** en acier bruni, ou simili or, garanti 5 ans, moyennant le prix incroyable de

5 fr. 50 c.

Tout lecteur du journal aura droit à cette prime en versant la somme de 5 fr. 50 à la condition de représenter une série de 5 bons, numérotés de 1 à 5, bons qui paraîtront dans le « Journal de Roubaix », à partir du 5 juillet.

Nous indiquerons ultérieurement les adresses des maisons où cette montre sera en dépôt. 29633

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX. — La fête de l'Adoration à Saint-Jean-Baptiste. — Après avoir suivi avec empressement les exercices préparatoires, pendant lesquels ils ont entendu, de M. l'abbé Cracco, missionnaire, des sermons qui les y ont bien préparés, les paroissiens de St-Jean-Baptiste ont célébré, dimanche, la fête de l'Adoration, de façon exceptionnelle. La matinée, ils se sont approchés en très grand nombre de la Sainte Table. Le nombre des communions a dépassé de beaucoup celui de l'année dernière. Ils se sont rendus en foule à la grand'messe et notamment à la cérémonie de clôture qui a eu lieu aux vêpres de quatre heures. Durant toute la journée, ils sont allés nombreux rendre leurs hommages et leur adoration au Saint-Sacrement exposé. A toutes les messes, le dévoué missionnaire a pris la parole. La chorale de la paroisse s'est faite entendre pendant la grand'messe, rehaussant l'éclat des cérémonies par une excellente audition. Après les vêpres, et un éloquent sermon de M. l'abbé Cracco, a eu lieu la procession dans l'église. Elle a été suivie de l'amende honorable fue par M. l'abbé Lefebvre, curé de la paroisse.

MOUVAUX. — La fête de l'Adoration sera célébrée mardi prochain à l'église Saint-Germain. Voici l'horaire des offices: à 4 h. 45 et à 6 h., messes de communion générale; à 8 h., messe basse; à 10 h., grand'messe avec sermon. A 4 h., vêpres avec sermon. A 8 h., salut, sermon et procession intérieure.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — Sont nommés chanoines honoraires de la Basilique métropolitaine de Cambrai: M. Lenglin, doyen de Maubeuge; M. Parent, doyen de Merville; M. Hnard, doyen de Saint-Jacques à Douai; M. Boedt, vice-doyen, curé d'Estaires, président du Comité diocésain des pèlerinages.

— M. l'abbé Semail, vicaire de Quiévy, est transféré à Sous-le-Bois. — M. Deblonde, curé de Crochte, est transféré à Killem en remplacement de M. Lambert, démissionnaire.

ORDINATION ET DÉPART DE MISSIONNAIRES. — Quatre missionnaires de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), originaires du diocèse de Cambrai, ont reçu, au Scolastricat de Carthage, l'ordination sacerdotale. Ce sont les Pères Cyrille Verbèke, d'Halluin; Amand Duflot, d'Herzeele; Eugène Hamey, de Dunkerque, et André Trécu, de Douai. Ils reviendront ensuite dans leurs familles célébrer leurs prémices et faire leurs adieux. Ils s'embarqueront à Marseille, dans le courant du mois d'août: le P. Verbeke pour le vicariat apostolique du Haut-Congo; le P. Duffot, pour le vicariat apostolique du Nyassa; le P. Hamey, pour le vicariat apostolique du Nyanza septentrional, et le P. Trécu, pour le vicariat apostolique du Soudan français.

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

La grève du tissage Ternynck à Roubaix

Monsieur le Directeur du « *Journal de Roubaix* ».

J'espère trouver l'hospitalité dans votre journal pour une cause qui intéresse la population Roubaisienne. Il s'agit de la grève du tissage Ternynck et fils.

Voici: La grève de la maison Ternynck a, déjà, fait bien des malheureux; les ouvriers ont-ils raison, ont-ils tort? Je n'en sais rien. Mais ce que les gens sensés se demandent, c'est pourquoi les ouvriers ne veulent pas essayer le nouveau tarif??? Pourquoi ne l'ont-ils pas essayer avant que la grève n'éclate? demande qui a été faite par M. Ternynck. Craignent-ils, en essayant de surpasser la journée de 4 francs? Voilà qui semit le bouquet. Faire grève de peur de gagner davantage. Car, savent-ils ce qu'ils gagneront? Non. De la discussion jaillit la lumière et de l'action jaillissent les preuves.

Recevez, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Deux vieux tisseurs.

* * *

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

La continuation de la grève votée, il y a quelques jours, par les grévistes de la maison Ternynck, étonne peut-être ceux qui ne sont pas initiés au dessous de l'affaire et qui comme MM. le Préfet du Nord et François Roussel, cherchent vainement à faire entendre raison entre un patron et des ouvriers qui depuis longtemps déjà, ne sont plus des grévistes.

En effet, il suffit de vouloir entendre et ouvrir quelque peu les yeux pour savoir que les *huit dixièmes des grévistes* du tissage Henry Ternynck sont occupés comme tisserands ou autres, dans diverses fabriques de la ville. Il est donc véritablement honteux de laisser continuer une soi-disant grève dans de pareilles conditions! Ce ne sont pas les tisserands qui souffrent, mais bien les ouvriers et ouvrières de la préparation, piquirage ou autres, mais ceux-là pèsent peu dans l'esprit des tisserands.

Que MM. Ternynck ouvrent leur usine, qu'ils embauchent un personnel même nouveau; vous verrez qu'avant mercredi prochain, il y n'aura plus de grève, ni grévistes.

En vous priant de publier la présente pour le bien des ouvriers et nos observations, s'il y a lieu, je vous présente, Monsieur, mes sincères salutations.

Un ouvrier écœuré.

Le festival de Wattrelos

Wattrelos, 29 juin 1907.

Monsieur le Directeur en chef du *Journal de Roubaix*,

Nous avons recours à la publicité de votre estimable journal et à votre impartialité bien connue, pour vous prier de bien vouloir faire paraître dans votre plus prochain numéro, la protestation suivante, au sujet du festival organisé pour le 7 juillet prochain, par la municipalité wattrelosienne.

Ce festival étant organisé avec les finances de la commune, nous estimons qu'il aurait dû être organisé de façon à favoriser en peu tous les quartiers; au lieu de cela, toute la fête va se passer au centre de la commune, partie de la ville déjà favorisée par toutes les fêtes: ducasse, fête nationale, réceptions de sociétés, etc., etc..

Il aurait été juste qu'une fois en passant on n'oubliât pas le quartier du Crétinier, qui est très populeux, en y installant un kiosque ou en y organisant la formation du cortège.

Une fois encore on nous a oublié. Nous le regrettons et protestons énergiquement contre cette manière d'agir et demandons pour l'avenir un peu plus d'équité.

Comme les commerçants du centre de la ville, nous subvenons aux finances municipales et c'est un droit pour nous de réclamer un peu moins de favoritisme.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, nos bien sincères salutations.

Pour un groupe de commerçants établis au Crétinier,
A. P.

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

J.F. Un lecteur. — Si vous n'avez pas de bail, d'après les usages une prévenance d'un mois suffit. (2506). —— *L.L.D.* — Non, si le divorce n'a pas été prononcé. (2507). —— *Un jeune homme ennuyé.* — Nous n'en connaissons aucun d'efficace. (2509). —— *R.S.* 10. — C'est de l'intérêt à 6 % l'an, soit demi pour cent par mois ou 1 1/2 % pour trois mois; cet escompte de caisse profite à l'acheteur. (2512). —— *C.V.* 27, *Tourcoing.* — Les sommes appartiennent aux enfants mineurs et ne seront touchés qu'à leur majorité: il suffit de le faire stipuler au moment du dépôt. (2513). —— *P. à Abbeville.* — Le siège de la société est rue du Collège, à Roubaix; le tirage doit avoir lieu le 30 juin. (2515). —— *Hector, Tourcoing.* — On vous enverra un avertissement à payer. (2517). —— *A.H.J.* — De 3 fr. 60 à 3 fr. 75. (2518). —— *Ennuyeux, H.D.K.* — Il n'y a pas prescription mais vous pouvez discuter la dette et le retard est un argument en votre faveur. (2491). —— *Un groupe d'employés.* — Non. (2469). —— *J.L.D.* — Vous n'aurez pas à payer patente. —— *Un lecteur du journal.* — Cette loi n'a pas été encore votée. (2464). —— *Désiré.* — 1. Vous avez pu lire dans le *Journal de Roubaix* un commentaire de cette loi que nous avons publié le premier de tous les journaux; 2. Oui. (2473). —— *N.D.* 62. — Non, elle doit procéder à un partage réculier. Il faut pour cela voir un notaire. (2481). —— *Félix, A.T.* — Non, rien encore n'est voté à cet égard. (2468). —— *Fidèle* 22. — Même réponse. (2472). —— *U.S.* — Non. (2471). —— *Un groupe d'ouvrières.* — Non. (2470). —— *M.T.* 25 *V.* — 1. Soixante-dix ans ou alors auparavant à tout âge en cas de maladie; 2. Cela dépend. (2497). —— *X.Y.Z.* — Nous croyons que c'est Tourcoing; en tout cas, adressez-vous à la Préfecture qui réglera la question. (2502). —— *Petits commerçants de la rue du Tilleul.* — Non. —— *Le beau corps du* 25. — 1. Nous croyons que non; 2. Non. (2499). —— *Une ignorante J.B.* — 1. Cela dépend absolument des circonstances particulières; il n'y a pas de règle; 2. Il faut de suite faire au greffe cette accentation sous bénéfice d'inventaire; 3. Nous ignorons absolument ce que c'est. (2501). —— *J.F.* 69. — Trois ans. Adressez-vous au Bureau du recrutement, place aux Bleuets, à Lille. (2475). —— *A.P.* 20. — 1. et 2. Vous pouvez vous engager; 3. Pour trois ans au moins. (2485). —— *Rond-de-cuir.* — 1. Il doit d'abord solliciter l'autorisation de son chef de corps; 2. Oui. (2483).

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — *Les fêtes des écoles.* — L'Association des anciens élèves de l'école de la rue du Moulin célébrait, dimanche, à son tour, la fête des écoles que présidait M. Bourbon, inspecteur primaire.

A quatre heures moins un quart, devant une nombreuse assistance réunie dans la cour de l'établissement, actuellement rue Chanzy, M. Napoléon Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot, a fait une conférence sur Jules Ferry et son œuvre. Auparavant, M. Taisne, le directeur de l'école, avait présenté le conférencier et les élèves avaient chanté trois chœurs: l'*Hymne à Jules Ferry*, d'Isoré; *Le Temps des cerises* et *L'Ecole laïque.*

M. Ségard, président de l'Association, a remercié M. Napoléon Lefebvre de son concours et a fait un appel en faveur de l'Association dont le but, a-t-il dit, est tout de bienfaisance.

Une foire aux plaisirs avait été organisée dans la cour de l'école; il y avait: friture, buvette, tirs, mât de cocagne, séances de prestidigitation, concert, etc. La fête s'est terminée par le tirage des primes offertes aux visiteurs.

TOUFFLERS. — Une soirée récréative a été donnée dimanche à l'école libre des filles. Le programme fort heureusement composé et contenant des romances, chansonnettes, duos, scènes comiques et opérettes ainsi qu'un drame, a été exécuté de la meilleure façon.

Les spectateurs, en nombre considérable, ont manifesté leur satisfaction par des applaudissements.

CONCERT DU PARC à l'entrée du Parc de Barbieux, Roubaix. — Aujourd'hui, à cinq heures, succès, succès des poupées animées de M. Horward, du Palais de Cristal de Londres, les seules admises chez le Président de la République. Entrée libre. 29675d

SALLE SAINTE-CÉCILE 23, rue St-Georges, ROUBAIX (près la Gde-Place). Aujourd'hui lundi, de six heures à onze heures, séance cinématographique. Entrée, 0 fr. 30, donnant droit à une consommation de 0 fr. 20. 29682d

Maison Fois HUVENNE
84, rue du Fontenoy, Roubaix (fondée en 1855)
SPÉCIALITÉ DE CERCUEILS
CERCUEILS DELUXE, PLOMBES, ZINGUES ET CAPITONNÉS
Grand magasin au premier. 26401

BELGIQUE

LA CRISE VITICOLE. — La question suivante a été adressée par M. Maenhaut à MM. les Ministres de l'Agriculture et des Affaires étrangères:

« Le gouvernement français a l'intention, paraît-il, de demander à la Belgique d'abaisser les droits d'entrée sur les vins français.

» Le gouvernement belge ne pourrait-il, dans ces circonstances, négocier avec le gouvernement français l'abolition ou tout au moins la réduction des droits qui frappent les raisins de serre belge à leur entrée en France? L'abolition ou la réduction de ces droits, qui sont prohibitifs pour nos producteurs, faciliterait la culture des raisins de serre et ferait vivre de nombreux producteurs. »

LES SOCIALISTES ET LA QUESTION DU CONGO. — Les parti socialiste, réuni dimanche, en Congrès, à Bruxelles, a adopté une motion de M. De Brouckère, combattue par M. Vandervelde, portant que « les mandataires socialistes, en n'émettant pas un vote négatif sur le projet d'annexion, iraient à l'encontre des principes socialistes. »

LA STOMATITE APHTEUSE EN BELGIQUE. — Depuis la publication du dernier bulletin du service de la police sanitaire des animaux domestiques, une légère recrudescence de cette épidémie s'est manifestée.

Actuellement, le mal règne dans trois provinces: en Brabant, dans la Flandre Orientale et dans la province de Liège.

Dans les deux premières provinces, l'épidémie a, seulement été constatée dans deux communes, à Pamel et à Oostacker, contaminant 22 bêtes bovines et 10 porcs. Par contre, dans la province de Liège, à Charneux notamment, la maladie a fait de grands ravages: 256 bêtes bovines et 35 porcs ont été atteints.

Le gouvernement continue à prendre les mesures les plus rigoureuses pour enrayer le terrible mal.

LE MONUMENT BRIALMONT. — La souscription est close: elle s'élève à 27.000 francs. Avec les subsides de l'Etat et de la Ville, cela montera à 40.000 francs.

C'est vraisemblablement l'Etat qui désignera le sculpteur.

DANS L'ARMÉE. — Le capitaine commandant Baltia, du corps d'état-major, a été, par décision ministérielle, mis à la disposition du Roi pour servir l'Etat indépendant du Congo.

POUR NOS LECTEURS qui villégiaturent en Belgique: Les **Grands Magasins du Centre,** 85, boulevard Anspach, à Bruxelles, ont constamment exposés des milliers de mobiliers complet, parasols, tentes, fauteuils, hamacs, etc. Expédition franco province. Demander le catalogue. 29419

BRUGES

L'OUVERTURE OFFICIELLE DE LA TOISON D'OR. — Aujourd'hui s'est ouverte, officiellement, l'exposition de la Toison d'Or. Une foule d'autorités avaient répondu à l'invitation. Notons spécialement la présence de Mgr Waffelaert, évêque de Bruges; le gouverneur baron Ruzette, le général Van Vinckeroy, les sénateurs Van Ockenhout et Delanier, les députés Standaert et Termote, Verougstraete, greffier provincial, Verlaut, M. le baron Descamps-David, ministre des Beaux-Arts, les ministres d'Autriche et d'Espagne, comtes Aldry d'Aldringen et de Baguer, M. le directeur des Beaux-Arts, etc.

En un discours très éloquent, le président de l'exposition, M. le baron Henry Kervyn de Lettenhove a salué les autorités et a rappelé à larges traits l'histoire de l'époque bourguignonne qui a fait éclore d'ordre de la Toison d'Or. Puis, répondant, M. le ministre des Beaux-Arts a rendu hommage aux organisateurs et a glorifié la patrie artistique née avec la Maison de Bourgogne.

Puis a commencé la visite de l'exposition qui, on peut le dire, constitue une merveille.

COURTRAI

UNE ARRESTATION. — Dimanche matin, à neuf heures, une certaine Marie Honoré, 66 ans, veuve de Jacques Lenssens, habitant au hameau Hooghe, 56, a été, traduite devant M. le juge délégué Verbrugge, au Palais de Justice, et à la suite de son interrogatoire, cette femme a été écrouée à la maison d'arrêt sous la prévention de recel.

L'inculpée avait été arrêtée la veille au soir par la police locale.

Des marchandises, consistant en effets d'habillement et objets de lingerie et lisières, provenant de la fabrique de MM. Vanleynseele frères, rue du Faubourg de Tournai, au préjudice desquels ils auraient été dérobées, ont été trouvées chez elle.

MOUSCRON

SÉRÉNADES. — MM. Georges Sion et Gaston Rammaert, lauréats du Conservatoire royal de Gand, ont été, dimanche, l'objet d'une sérénade. Dans la matinée, la Philharmonie Saint-Cécile s'est rendue chez M. Sion, l'un de ses membres, et lui a donné une aubade. Un bouquet lui a été remis par la commission de la dite société.

Dans l'après-midi, l'Harmonie Royale a donné une sérénade à M. Gaston Rammaert. Celui-ci a été vivement complimenté par M. le notaire Bouschaert, député suppléant et président du Cercle catholique l'Avenir.

L'état-major de la société musicale a également fêlicité le jeune lauréat et une magnifique gerbe lui a été remise par M. Maeurel, directeur.

AU CERCLE OUVRIER SAINT-JOSEPH. — Les fêtes musicale et de gymnastique offertes dimanche par le Cercle ouvrier Saint-Joseph à ses membres et à leur famille, ont obtenu un réel succès. Un public nombreux avait pris place dans le vaste jardin où se donnaient les fêtes.

Les vaillants gymnasiarques de la « Mouscronnoise », société établie au dit cercle, ont droit à tous les éloges: les divers mouvements d'ensemble ont été exécutés avec une justesse remarquable et le travail artistique aux différents appareils a été fait à la perfection. Il y a lieu de signaler encore les diverses pyramides et le magnifique ballet des Bohémiens.

Après cette première partie du programme, un grand concert a été donné par l'Harmonie Royale, sous la direction de son dévoué chef, M. Maeurel. Le public a chaudement applaudi l'impeccable exécution.

Bref, fêtes bien réussies, qui fait honneur aux organisateurs dont les assistants se souviendront longtemps.

MENIN

LA SAINT-JEAN. — Depuis longtemps déjà la fête de la Saint-Jean n'avait attiré à Menin, une aussi grande affluence d'étrangers. Dès les premières heures de la journée, une foule nombreuse arrive en ville; les trains amènent d'heure en heure de nouveaux arrivants. D'autres viennent à pied, d'autres en voiture. Le nombre des Français de Roubaix-Tourcoing et même de Lille est particulièrement important. Ce fut depuis Roncq jusque Menin, le long de la route nationale de Paris à Ostende, un véritable cortège, curieux d'assister à la magnifique procession de la Saint-Jean. La cérémonie a, s'il se peut, gagné en splendeur et plusieurs groupes ont été l'objet de l'admiration de tous.

Dans l'après-midi, malgré une averse inopportune, les étrangers étaient encore nombreux à la foire et les marchands et industriels forains ont dû faire d'excellentes affaires. L'animation a été grande en ville, durant toute la soirée.

DANS LA DOUANE. — M. Robinet, vérificateur des douanes à Menin (Baraques), est nommé en la même qualité à Anvers; il est remplacé par M. Dévenain, précédemment à Ostende.

HERSEAUX

LA KERMESSE annuelle a été suivie par de nombreux promeneurs. Les sociétés musicales ont obtenu un franc succès et l'animation a été grande toute la soirée; il en sera certainement encore de même, aujourd'hui. Beaucoup d'amateurs ont participé aux jeux divers organisés sur divers points de la commune.

AVELGHEM

LA FOIRE d'été aura lieu dimanche 7 juillet. L'après-midi à 4 heures, grandes courses vélocipédiques. A 7 heures, grand concert donné par la fanfare communale, les « Amis Réunis ». Le lundi grand tir à l'arc donné par la Société les « Vrais Amis ».

TOURNAI

Le Congrès régional catholique

Le dimanche 30 juin a eu lieu le Congrès régional catholique organisé par la Fédération des Associations catholiques des arrondissements d'Ath et de Tournai. Un grand nombre d'adhérents y avaient répondu.

Les travaux des sections ont commencé à 9 h. 1/2.

A la première on y traitait de l'Organisation politique et propagande. Elle se tenait en la salle du « Café des Brasseurs », sous la présidence de M. le député Hoyois.

M. Alfred Chyselinck, directeur du bureau électoral de Tournai, a fait rapport sur l'Organisation électorale du parti catholique dans la circonscription Tournai-Ath. Ayant démontré que nos associations politiques détiennent le pouvoir électoral, il faut, dit-il, renforcer ces organismes, les rendre plus agissants et maintenir une union complète, et comme conclusion il demande l'institution d'un Comité électoral permanent dans chaque commune de la circonscription.

M. Oscar Ducarme, notaire à Chièvre, a donné lecture d'un important travail « sur la Presse » au point de vue spécial de notre région; il a indiqué les principaux moyens de la faire prospérer et d'en tirer d'heureux fruits pour la cause catholique. Dans ses nombreuses conclusions, il a surtout prôné l'organisation du colportage sous la direction de Comités communaux ou intercommunaux qui seraient en même temps des Comités de rédaction.

M. Octave Leclic, avocat à Tournai, secrétaire de l'Association de Tournai, a traité de « La question scolaire ». Après avoir développé le régime scolaire actuel, il en a montré le mauvais résultat obtenu dans les villes dirigées par une administration anticatholique. Il a prôné la propagande individuelle ou collective pour l'école chrétienne. Il demande une enquête générale sur la situation dans l'arrondissement et forme le vœu spécial pour Tournai: Y créer des œuvres de propagande et d'assistance scolaire; dénier des écoles, œuvres du vieux vêtement, etc..., secours en argent ou en nature de manière à obtenir des ressources pour faciliter aux enfants du peuple la fréquentation de l'école libre.

M. Alfred Coimart, avocat à Ath, a parlé des Jeunes Gardes catholiques et les œuvres politiques de jeunesse. Il voudrait voir les Comités des Jeunes Gardes d'Ath et Tournai s'efforcer de promouvoir, dans chacune des communes de leur arrondissement respectif, un cercle de jeunesse qui seraient initiés par les soins de deux Comités au travail politique et qui assumeraient la charge de la révision des listes électorales.

La deuxième section qui traitait de l'Agriculture tenait ses assises à la Salle des Frères, sous la présidence de M. Louis Renard, conseiller provincial.

M. Ghislain Vennier, fait rapport sur « l'assurance contre la mortalité du bétail et l'assurance chevaline ». Il conclut en exposant les vœux: que dans les communes les hommes d'œuvres prennent l'initiative d'un groupement de cultivateurs, en vue de fonder une mutualité d'assurance du bétail.

M. Louis Renard traite ensuite une des questions agricoles les plus intéressantes, celle de « la voirie » et formule le vœu que le gouvernement alloue des subsides plus importants en raison des difficultés spéciales aux contrées les plus déshéritées au point de vue de la voirie.

M. Félix Dustucois, bourgmestre à Montreuil-au-Bois, parle des « Syndicats d'élevage du bétail » et demande l'établissement dans chaque commune d'un syndicat de ce genre, qui se formeront ensuite en une fédération.

M. Théophile Broquet, ingénieur, a, dans son rapport, décrit les « Institutions, unions et syndicats au point de vue maraîcher et arboriculture ». Il préconise l'union des maraîchers en un Cercle d'études dans le but d'orienter leur culture et chercher à les rendre plus rémunératrices.

M. Laurent Rolland, d'Ellezelles, traite, lui, des « Syndicats agricoles proprement dits et des Unions professionnelles de cultivateurs » et en demande l'établissement dans chaque commune, réunis ensuite dans une fédération.

La troisième section avait pour motif la « Mutualité ». Elle s'est tenue au Cercle Saint-Joseph, sous la présidence de M. le comte de Lannoy, bourgmestre d'Anvaing.

M. Ch. De Pruycker, avocat, bourgmestre de Bliquy, y a traité des « Sociétés de retraite » et particulièrement des « soûteux » et demande que la Fédération des soûteux fasse appel au concours des jurisconsultes pour le service du Comité de protection.

M. Henri Carton, avocat, président de la Fédération mutualiste de Tournai, a lu un rapport très substantiel sur la « Mutualité de secours » en demandant qu'on soutienne et fonde des sociétés de ce genre et qu'elles restent toujours dans leurs statuts et directions en concordance avec les principes catholiques.

M. Emile Boval, bourgmestre de Frasmes-lez-Buissenal, a présenté quelques désiderata législatifs en matière de mutualités et particulièrement de la question de retraite.

L'assemblée générale

L'assemblée générale de clôture a eu lieu à 4 heures, dans la salle des fêtes du « Café des Brasseurs », sous la présidence de M. le sénateur Stiénon du Pré. Le bureau se composait de MM. *Hoyois, député; Gracia, député;* Hontart, Leduc, et des deux secrétaires des associations Tournai-Ath et des secrétaires des sections.

Avant d'ouvrir la séance, M. Stiénon donne lecture d'un télégramme du ministre Hubert, formant des vœux pour la réussite du Congrès. Il montre ensuite les résultats qu'on obtiendra après ce Congrès et il indique les mesures à prendre pour faire triompher le drapeau catholique; il remercie les rapporteurs et témoigne de sa reconnaissance à MM. Ghyselinck et Courard; il adresse encore des félicitations au R.P. Rutten et aux orateurs qui vont prendre la parole.

MM. Connert, Vanquiles et De Brouckère, représentant des sections, communiquent les procès-verbaux des travaux des sections. Les vœux annexés aux rapports présentés dans chacune d'elles ont été adoptés; des vœux supplémentaires ont également été votés; citons ceux de M. Leduc, dans la question scolaire, et de M. Verdière, dans celle de la Presse. L'assemblée générale approuve alors ces travaux. La parole est alors donnée au P. Rutten, qui traite des Syndicats; il définit ce qu'ils seront, tels que nous les concevons; ils devront élever le niveau intellectuel et moral des populations; défendre les intérêts professionnels de l'ouvrier et devenir les initiateurs des œuvres de mutualité et d'épargne. Son beau discours a été chaleureusement applaudi.

M. le député Hoyois, appelé à remplacer M. Duquesne, empêché par un deuil de famille, félicite le P. Rutten, un apôtre, dit-il, de sa conférence; il espère voir mettre en pratique les conseils donnés; il traite alors de la « Question scolaire » et comme danger et adversaire de cette dernière, il développe les principes de la franc-maçonnerie touchant cette question.

Des applaudissements frénétiques ont interrompu à tout instant le vaillant député.

Société Hypothécaire Belge et Caisse d'Epargne

, Société Anonyme au capital de 5.000.000 Francs. — Siège social: Avenue des Arts, 71, ANVERS.

Conseil d'Administration: MM. Frédegand Cogels, président; Edouard Thys, vice-président; Alph. Ullens de Schooten, Léon Van den Bosch, Henry Engels. — **Collège des Commissaires:** MM. le comte Adrien de Borchgrave d'Altena, Léon Collinet-Plissart, Auguste Delbecke, Jean de la Faille de Léverghem, Edouard Joly, le comte Oscar Le Grelle, le baron Frédéric de Roest d'Alkemade.

Prêts hypothécaires. Avances sur titres. Livrets d'épargne: 3.25 p. c. Dépôts à terme fixe: à 3.60 p. c. Obligations foncières rapportant annuellement 3.60 p. c. 13055-1

LA VIE SPORTIVE

Cyclisme

LE TOUR DE FRANCE. — Plus de 100 engagés. — La première étape à Roubaix. — Le record des engagements est battu! Samedi soir, la liste comprenait 105 coureurs inscrits... Parmi les derniers engagés, citons: Catteau, de Tourcoing; Privat, Beaugendre, Wancourt, Gabory, Rieaux, Chauvet, Laurent, Wattelier, etc. Jamais cette formidable épreuve n'aura été aussi ardemment disputée. On peut prévoir d'émotionnantes arrivées lundi prochain, dans l'avenue des Villas, près du parc de Barbieux, à Roubaix, où se terminera la première étape.

ANTIDÉRAPANTS IMPERFORABLES
LE MARQUIS
PERFECTIONNÉS sur enveloppes renforcées
J. Dufour, 30, rue du Château, Roubaix. 13481

Automobilisme

LE GRAND-PRIX DE L'A.C.F. SUR LE CIRCUIT DE DIEPPE. — Aujourd'hui le pesage. — Le tarif spécial. — C'est demain mardi que se courra le Grand-Prix Automobile sur le circuit de la Seine-Inférieure. Le pesage des voitures aura lieu aujourd'hui lundi. La plus grande animation a régné dimanche le long du parcours, et particulièrement à Dieppe, car c'est près de cette ville qu'auront lieu le départ et l'arrivée.

Nous publierons, dans notre numéro de mardi matin des détails complets sur cette grande épreuve.

— Rappelons qu'un train spécial à marche rapide et à prix réduits partira ce soir lundi, à 9 h. 42 de Tourcoing, 9 h. 49 de Roubaix, 10 h. 15 de Lille, pour Eu, où un train de la Compagnie de l'Ouest conduira les voyageurs à Dieppe, afin d'arriver mardi, vers quatre heures du matin, le premier départ de la course devant être donné à six heures. Prix de l'aller et retour: Tourcoing: 5 fr. 85 (3e cl.), 9 fr. (2e cl.); Roubaix: 5 fr. 65 (3e cl.), 8 fr. 70 (2e cl.).

Natation

AUX « ENFANTS DE NEPTUNE » DE TOURCOING. — Lundi soir, à sept heures précises, match de water-polo entre la première et la deuxième équipes. A sept heures et demie, mouvements d'ensemble, sous la direction de M. Paul Beulque.

Hippisme

LES COURSES A AUTEUIL
du dimanche 30 juin

Auteuil, 30 juin. — (Par dépêche.) — Voici les résultats des courses qui ont eu lieu dimanche, à Auteuil:

Prix de la Christiniere: 1er, Capouillé, 35.00, pl. 22.00; 2e, Marfondi; 3e, Sans Atout II. — Non placés: Rubini, Mirabeau, Rosemarket.

Prix de Condé: 1er, Parana II, 92.50, pl. 41.50; 2e, Beaulat, 93.50; 3e, Général Paul. — Non placés: Quinola, Menzieza.

Prix de France (20.000 fr., 4.200 m.): 1er, Minus, 44.50, pl. 30.50; 2e, Fer, 29.00; 3e, Choisy-le-Roi. — Non placés: Uranie II, Dancing Girl, Lady Whisper.

AUJOURD'HUI, lundi, 1er juillet, courses à Rouen.

LES COURSES A BOITSFORT
du dimanche 30 juin

Voici les résultats des courses qui ont eu lieu dimanche 30 juin, à deux heures:

Prix de la Garenne: 1er, Safety; 2e, Cerillo; 3e, Amen Ra. — Non placés: Jack in the Box, Moza, Argia, Irish Stab. — Pari mutuel: Pesage, 12.20, 7.50 et 9.50; pelouse, 10.50, 7.30 et 8.70.

Prix Behlard: 1er, Va Tout; 2e, Fantôme; 3e, Christine. — Non placés: Vigne Vierge, Cordelière, Méran, Sella. — Pari mutuel: Pesage, 12.00, 7.90 et 7.90; pelouse, 12.20, 10.20 et 9.10.

Prix du Finistère: 1er, Jezraïe; 2e, Berceau; 3e, Clôséric. — Non placés: Parjure, Ouson, Pontfol, Viens Poupoule. — Pari mutuel: Pesage, 39.70, 18.20 et 10.80; pelouse, 48.80, 19.00 et 16.70.

Prix de la Société: 1er, Olga; 2e, Gambetta; 3e, Tinto. — Non placés: Tapioca, Ablette, Stella.

LES COURSES A OSTENDE
du dimanche 30 juin

Voici les résultats des courses qui ont eu lieu dimanche, 30 juin, à deux heures:

Prix d'Alemagne: 1er, Dandy; 2e, Faucigny; 3e, Westende. — Non placés: Salsilis, Réveil, Mon Robert, Brouhaha, Acrobate, Laurensart, Hautbois. — Pari mutuel: Pesage, 21.00, 8.40, 10.10 et 27.50; pelouse, 16.20, 9.50, 16.00 et 43.70.

Prix d'Autriche: 1er, Bar Maid; 2e, Tinctoris; 3e, Ely. — Non placés: Caracalla, Pianola, Dioclès, Haute Marne. — Pari mutuel: Pesage, 11.10, 8.80 et 22.30; pelouse, 13.20, 10.70 et 22.10.

Prix de Belgique: 1er, Yole; 2e, Gibelotte; 3e, Ste-Hélène. — Non placés: Fléau, Camoline, Altesse Royale. — Pari mutuel: Pesage, 103.50, 28.70 et 11.90; pelouse, 69.30, 28.40 et 34.20.

Prix de la Société des Bains de Mer: 1er, Palmarès; 2e, Sylvain; 3e, Zarifor. — Non placés: Romulus, Djinda. — Pari mutuel: Pesage, 20.40, 11.30 et 11.70; pelouse, 16.10, 9.90 et 8.70.

Jeu de Piquet

PIQUET-CLUB DE ROUBAIX. — Lundi 1er juillet, à huit heures et demie, réunion mensuelle. Punch offert par le président pour le beau succès de Lens.

Tir

ROUBAIX. — Le tir à l'arc, qui a eu lieu chez M. Louis Vandemaertele, cabaretier, entre MM. J. Dufermont, et P. Allegaert, a été suivi avec animation par beaucoup d'amateurs. L'enjeu consistait en un coupet de dix couverts à dix points. C'est M. Allegaert qui est resté vainqueur.

— Le tir à l'arc à la perche organisé par la société « Saint-Sébastien », rue d'Heem, qui a eu lieu dimanche, a pleinement réussi; 113 tireurs se sont disputé les prix. Voici les résultats: Le coq, 150 fr., MM. Marissal, Roubaix; 1re poule, 75 fr., Béghin, Roubaix; 2e, 70 fr., Louis Foulon, Roubaix; 3e, 50 fr., Devrise, Leers; 4e, 50 fr., Vereneman, Menin; avant-dernier oiseau abattu, 30 fr., Leclercq, Lannoy; dernier oiseau abattu, 50 fr., Lucien Hiroux, Roubaix.

TIR D'HONNEUR DU 43e D'INFANTERIE. — Le premier prix a été remporté par le jeune soldat Edge. Le soldat « Hecht » et non pas « Edge », est sociétaire du « Tir National de Roubaix », où il a fait ses premières armes et a suivi un entraînement régulier, qui lui a valu d'être champion de la Jeunesse en France, année 1905, champion du Tir d'Honneur du 43e, en 1907. Le Comité du « Tir National » qui se dévoue complètement à l'instruction des jeunes gens, a été heureux d'apprendre ce résultat.

PECQ. — Le tir à l'arc à la perche, organisé par la société « La Persévérance » a réuni cent cinquante-sept tireurs, qui se sont vivement disputé les 3.500 francs de prix. La mise était de 13 francs. Le coq, une poule et une caille ont été tirés au sort. Voici les noms des vainqueurs: Poule supérieure, 75 fr., M. Victor Verriest, de Leers-Nord; caille, 50 fr., M. Robberecht, Ingelmunster. — Oiseaux primés à 15 fr.: MM. Bayens, Roubaix; Leblanc, Warcoing; Richard, Tournai; Bayens, Roubaix; Coussman, Baillœul; Barlseau, Tournai; E. Deroubaix, Roubaix; Deweyer, Roubaix; Delbecq, Louze; Brayé, Roubaix; Accou, Roubaix; Jovenau, Templeuve; Demeester, Mouscron; Spriet, Mouscron; Demeyster, Mouscron; Leclercq, Kain; Leclercq, Roubaix; Derbaudringhien, Montreuil-au-Bois; Dussucois, Montreuil-au-Bois. — Oiseaux répartis à 20 francs: MM. C. Desmettre, Mouscron; L. Dupire, Roubaix; Em. Leclercq, Pecq; A. Cosman, Baillœul; Debosserie, Roubaix; J. Scotte; Castelain; Delcroix; Dupont; Maquet, Tournai. — Antépénultième, 40 fr., M. H. Mombel, Tournai; avant-dernier oiseau abattu, 60 fr., M. A. Mercier, Templeuve; dernier abattu, 100 fr., M. B. Vallez, Amaing.

Colombophile

ROUBAIX. — Chantilly, organisé par les Deux Unions, chez M. Dolphens, rue de Tourcoing, le 30 juin; 463 pigeons lâchés à 10 h. 55, par M. Dedoncker. — 1er prix, Lelong, u.4p.; 2e, Fleury, 2p.; 3e, Grimonprez, 6p.; 4e, Deltenre, p.; 5e, Prouvost, 3p.r.; 6